



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 juin 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 7 juin 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour vous faire part de nouveau des dernières attaques violentes perpétrées contre des citoyens israéliens depuis la bande de Gaza par l'organisation terroriste du Hamas et ses affiliés.

Au cours des deux derniers mois, le Hamas et le jihad islamique, avec l'appui et le financement de l'Iran, ont lancé plus de 100 tirs de missiles et attaques au mortier contre des agglomérations israéliennes, tout en continuant de se livrer à des provocations violentes le long de la barrière de sécurité séparant Gaza d'Israël. Ces attaques ont notamment consisté à tirer sur les services de sécurité israéliens, à installer des engins explosifs improvisés sur la clôture et à lancer des cocktails Molotov sur notre territoire.

Le Hamas a également lancé des cerfs-volants enflammés qui ont déclenché plus de 250 feux sur le territoire israélien. Ces incendies criminels, embrasant plus de 2 000 champs agricoles, ont déjà causé plus de 1,4 million de dollars de dégâts.

En prévision de l'intention déclarée du Hamas de provoquer de nouvelles émeutes le vendredi 8 juin 2018, l'armée de l'air israélienne a largué des tracts dans toute la bande de Gaza enjoignant les civils à s'abstenir de s'approcher de la barrière de sécurité, de l'endommager ou de commettre des actes de terrorisme. Israël ne transigera pas sur ses besoins en matière de sécurité et prendra toutes les mesures nécessaires à la protection de ses citoyens et de sa souveraineté.

L'État d'Israël se donne beaucoup de mal pour améliorer la situation humanitaire à Gaza, y acheminant quotidiennement des centaines de tonnes de marchandises depuis Israël. Le Hamas est seul responsable de la détérioration de la situation économique dans la bande de Gaza, puisqu'il continue de détourner pour ses opérations terroristes les fonds destinés à aider la population.

Même si le Conseil de sécurité s'est montré réticent à le faire vendredi dernier, je vous exhorte de nouveau à condamner clairement et sans équivoque les actes dangereux du Hamas. Vous devez exiger des organisations terroristes qu'elles répondent de leurs actes, afin que le calme puisse se rétablir dans notre région et que de nouvelles violences soient évitées.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 juin 2018).



Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre
comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Danny **Danon**
